

# TARIFS 2011-2012

Famille :

L'organisation des cours (cours obligatoires et facultatifs, durées, ...) est détaillée dans le « Règlement des Etudes ». Merci d'en prendre connaissance avant l'inscription définitive.

<b>Cotisation obligatoire</b>	€uros	Vous	<b>Adhésion</b>
Adhésion à l'AIDEMA (une par famille)	55	55	+ 55

## PRATIQUES COLLECTIVES

<b>Atelier théâtre</b>			<b>Total</b>
Le Perray-en-Yvelines : attention ! nombre de places subventionnées limitées	100		<b>Théâtre</b>
Autres cas	161		+

<b>Studio de répétition (groupes de musiques actuelles ou musiciens seuls)</b>			<b>Total</b>
Créneau de 2 à 3h hebdomadaires, toute l'année hors mois d'août : tarif par musicien	65		<b>Studio MA</b>
Réduction si musicien inscrit en « enseignement »	-20		
Majoration pour musicien solo	20		+

<b>Ensembles</b>			<b>Total</b>
	élève également inscrit en enseignement		
	ensemble seul		
<b>Ensembles</b> Orchestres, atelier pop, orchestre d'accordéons, ensembles de guitares, de vents, batucada...	161	0	
(1) <b>Ateliers de chant (lyrique ou moderne)</b> Tous chanteurs, même débutants	161	82	
<b>Banda</b> Musiques de films, classique, contemporains – bois & cuivres	0	0	+

(1) Le cours ne sera ouvert que s'il y a suffisamment d'inscrits

## ENSEIGNEMENT

<b>EVEIL</b>	<b>Cycle d'éveil (enfants)</b>		
	Eveil Musical (3 ans - cours de 30' hebdomadaires)	112	
	Eveil Musical (à partir de 4 ans - cours de 45' hebdomadaires)	170	
	Ateliers de découverte instrumentale (à partir de 6 ans)	170	
	Eveil Musical + ateliers de découverte instrumentale	306	

<b>ENSEIGNEMENT</b>	<b>Forfaits instrument ou chant + cours collectif</b>		
	20' hebdomadaires d'instrument ou de chant + 1 cours collectif	569	
	30' hebdomadaires d'instrument ou de chant + 1 cours collectif	723	
	40' hebdomadaires d'instrument ou de chant + 1 cours collectif	887	
	60' hebdomadaires d'instrument ou de chant + 1 cours collectif	1 206	
	<b>Modules indépendants (adultes, ou enfants &amp; adolescents sur dérogation uniquement)</b>		
	Cours collectif Formation Musicale, MAO, Prise de son, Harmonie...	214	
	20' hebdomadaires d'instrument ou de chant	439	
	30' hebdomadaires d'instrument ou de chant	597	
	40' hebdomadaires d'instrument ou de chant	765	
	60' hebdomadaires d'instrument ou de chant	1 091	
	<b>Supplément par élève selon commune de résidence (2)</b>		
	Auffargis, Les Essarts-le-Roi & Le Perray-en-Yvelines : attention ! nombre de places subventionnées limitées	0	
(3) Autres cas	205		

(2) Uniquement si l'élève suit des cours d'instrument ou de chant (forfait ou module)

(3) Elèves de Saint-Léger-en-Yvelines : se renseigner à la mairie

<b>Taux de réduction "Famille"</b>		
Valable uniquement sur la partie « enseignement »	2 inscrits ou instruments :	15%
	3 inscrits ou instruments :	25%

<b>LOCATION D'INSTRUMENTS</b>
Cordes : violon, alto, guitare, grande harpe
Bois : flûte, hautbois, clarinette, saxophone
Cuivres : trompette, cornet, trombone
Accordéon chromatique
<b>Renseignements au secrétariat</b>

<b>TOTAL</b>		
Règlement possible en 3 chèques à l'inscription.	Encaissement	Octobre :
Chèques-vacances et bons loisirs de la CAF acceptés.	échelonné en 3	Janvier :
Attestation pour les CE délivrée sur demande.	chèques	Avril :

Pour tout renseignement : [www.aidema.net](http://www.aidema.net) ou 01.30.88.92.94

Vous pouvez également vous rapprocher des CCAS d'Auffargis, du Perray et des Essarts qui pourront vous apporter une aide en fonction de votre situation.